
Ecole Normale Jacques-Cartier,
Parc Lafontaine,
Montréal.

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

SOMMAIRE

- I. — L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE V.-E. Beaupré.
II. — CHRONIQUE Arthur Saint-Pierre.
III. — VOUS QUI PLEUREZ (Mention honorable) Damase Potvin.
IV. — QUELQUES APPRÉCIATIONS La Rédaction.
V. — LES CHEMINS DE FER La Ligue des Droits du Français.
VI. — BIBLIOGRAPHIE * * *

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Assemblée annuelle du 25 février 1916 (suite et fin). — Bilan de mars 1916.

Rédaction et Administration :
SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
MONUMENT NATIONAL,
296, rue SAINT-LAURENT MONTREAL.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier :

Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

CONSEIL GÉNÉRAL

Président général :

VICTOR MORIN, LL. D., notaire 97, rue Saint-Jacques

1er Vice-président général :

JOSEPH GAUVREAU, D. M. 30, rue Saint-Jacques

2ème Vice-président général :

V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur 372, rue du Parc Lafontaine

Secrétaire général :

J.-B. LAGACÉ, professeur 836, rue Saint-Hubert

Trésorier général :

JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurance 2, place d'Armes

Directeurs :

L'hon. L.-O. DAVID, sénateur Hôtel de Ville

E.-P. LACHAPELLE, D. M. 267, ouest, rue Prince-Arthur

THOMAS GAUTHIER, courtier 11, place d'Armes

U.-H. DANDURAND, financier Édifice Dandurand

VICTOR DORÉ, comptable 446, rue Fullum

GUY VANIER, LL. L., avocat 97, rue Saint-Jacques

JOSEPH GIRARD, rentier 46, ouest, boulevard Saint-Joseph

Chef du Secrétariat :

ARTHUR SAINT-PIERRE Monument National

Administrateur général :

J.-P.-L. BÉRUBÉ Monument National

Caisse Nationale d'Économie, Monument National, bureaux 4 et 5

ARTHUR GAGNON Administrateur

J.-ARTHUR DUBÉ Directeur du recrutement

J.-I. COUTURE Inspecteur général

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ :

Caisse Nationale d'Économie.

Caisse de Remboursement.

Compagnie du Monument National.

Société Nationale de Fiducie.

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 13. — No 4.

MONTRÉAL, AVRIL 1916.

50 sous par an.

L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE

Dans un article paru ici en janvier dernier, nous signalions l'importance extrême, la nécessité urgente pour l'élément français en Amérique, d'être pourvu sans retard d'un organisme vivant et agissant, chargé d'effectuer le groupement de toutes les forces de la race, d'établir le contact entre ses éléments dispersés, de coordonner ses énergies, de prendre activement la défense de ses intérêts sur le terrain constitutionnel, économique et religieux, d'intensifier en même temps chez les nôtres le progrès intellectuel, artistique, économique et social, d'assumer en un mot la haute direction de la vie de la race.

Ce rôle, disions-nous en terminant, peut-il être rempli par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ?

La question a peut-être paru bien présomptueuse à qui connaît peu la Société, sa constitution, ses ressources et le champ immense que son activité pourrait embrasser, si on mettait en oeuvre tous les moyens dont elle peut disposer.

Observons tout d'abord que parmi toutes nos associations présentement en activité, très méritantes assurément, et dont l'action, chacune dans leurs sphères, bénéficie très largement à la race, aucune ne répond entièrement à l'objet que nous venons d'exposer.

Remarquons en deuxième lieu que parmi toutes nos populations, le nom de Société Saint-Jean-Baptiste est synonyme de société patriotique, qu'il y a là une raison sociale qui s'impose presque pour désigner une oeuvre du genre mentionné; en la recouvrant de ce nom universellement répandu, il serait plus facile de la populariser.

Rappelons encore que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal détient de la législature de Québec une charte lui conférant des pouvoirs très étendus, comme n'en possède chez nous aucune autre société ayant un caractère national.

En vertu de ces pouvoirs elle peut grouper dans ses rangs tous les éléments qu'il est désirable d'associer en vue du rôle décrit plus haut.

Elle a pu déjà se constituer en fédération de groupes paroissiaux pouvant exister sur tout le territoire: elle possède ainsi la forme qui convient à un organisme destiné à compénétrer la vie nationale, pour en recueillir toutes les impressions et les pulsations, pour ébranler toute la

masse de notre peuple et la faire vibrer d'un mouvement unique et irrésistible.

Ce sont là des aspects de la question que nous nous réservons d'étudier plus tard, plus en détail.

Ajoutons que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'est pas obligée de limiter son activité aux choses particulièrement désignées par l'appellation de patriotiques ; elle peut également s'intéresser à toutes les entreprises d'ordre économique : elle pourrait devenir le grand stimulateur et régulateur de notre expansion économique, et un facteur puissant de notre émancipation dans ce domaine ; elle pourrait devenir cet organisme qui nous manque et dont la fonction serait d'opérer la concentration des forces économiques de l'élément français, de recueillir toutes les richesses créées par le travail de la race, de les faire servir à son développement, de les conserver constamment sous son contrôle, d'empêcher qu'elles ne soient perdues pour elle, ou qu'elles ne servent même à fortifier la puissance d'oppression de ses ennemis.

C'est là un point de vue qu'il faut se garder d'oublier.

Qui peut nier que la principale raison de notre situation inférieure dans le pays et au parlement réside dans l'énorme supériorité de l'élément anglo-saxon sur le terrain financier ; c'est elle qui lui permet de dominer la presse et les partis et de tenir sur pied des associations bruyantes et puissantes. Nous, au contraire, n'avons à notre service ni la supériorité de l'argent, ni celle de l'association qui pourrait suppléer à la première, dans une certaine mesure.

Rappelons-nous que l'argent est aujourd'hui comme toujours la puissance à laquelle rien ne résiste, là où n'existe pas la force morale créatrice de dévouements et inspiratrice de sacrifices.

C'est l'argent surtout qui, à notre époque, est la force au service de l'injustice humiliant le droit dépouillé de la force ; ayons à coeur de remettre cette puissance au service du bien, de la saine tradition et de l'ordre.

Sans doute le dévouement seul peut accomplir de grandes choses ; mais que le dévouement et le patriotisme soient mis en oeuvre aidés de la puissance financière, et quelles merveilles ne pourront-ils pas accomplir ?

Soyons persuadés que toute entreprise du genre que nous préconisons, si elle doit être effective et permanente, devra reposer sur une solide base financière.

A cet égard, comme à bien d'autres, peu d'associations nationales, s'il en existe toutefois, pourront offrir autant d'avantages que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour constituer le puissant organisme de défense nationale que nous avons décrit plus haut.

Par son ancienneté, par ses services rendus à la cause nationale, par l'activité qu'elle a manifestée, par les ressources matérielles dont elle

dispose, par la forme de sa constitution, elle serait désignée entre toutes pour exercer cette fonction glorieuse mais bien lourde.

Et si même elle n'était pas jugée un organisme assez puissant et assez complet pour accomplir la tâche dans toute sa plénitude, nul mieux qu'elle ne serait capable de l'accomplir partiellement, pour une vaste région du Canada oriental, en se chargeant d'y opérer le groupement des forces françaises.

Il n'y a nulle impossibilité du reste à ce que plusieurs associations locales contribuent à la réalisation de ce dessein ; sur les divers territoires où l'élément français s'est concentré, la mobilisation pourrait s'effectuer sous la direction immédiate de sociétés régionales, lesquelles réunies ensuite en une sorte de fédération, formeraient l'organisme complet nécessaire.

Une armée ne se compose-t-elle pas de plusieurs corps d'armée dont les chefs se concertent pour arrêter la ligne de direction générale à imprimer à l'ensemble ?

Mais c'est une tâche impossible que vous confiez à la Société, diront quelques personnes timorées, n'osant jamais sortir de l'ornière. Est-ce une tâche nécessaire ? Qui mieux que la Société nationale peut l'entreprendre ? Il serait absurde, sans doute, de confier un rôle pareil à une Société d'un caractère tout particulier, qui, par son recrutement opéré seulement dans un milieu spécialisé, manquerait nécessairement des compétences, du prestige, du crédit et des ressources désirables pour aborder une pareille tâche et la mener à bien.

Mais, quand une Société peut grouper toutes les forces vives de la race, il n'est pas de rôle si élevé et si complexe qu'elle ne puisse remplir, et qui soit en dehors de ses attributions, du moment qu'elle dispose des ressources requises pour mettre sur pied le mécanisme nécessaire.

Ce serait sortir la Société de son rôle traditionnel ? Même si le fait était vrai, ce ne serait pas une raison péremptoire pour refuser d'entreprendre une oeuvre qui s'impose. Il est probable que ceux qui ont fondé la Société et l'ont dirigée successivement n'ont pas entrevu le rôle plus vaste et plus complexe qu'elle pourrait assumer dans l'avenir. Absorbés par la tâche du moment, ils ne se sont pas préoccupés de celles que les conditions futures pourraient imposer à la Société.

La pensée qui a présidé à sa fondation, il n'en faut pas douter, était d'en faire le défenseur et l'agent stimulateur des intérêts de la nationalité. Cette création traduisait la conviction de Duvernay et de ses compatriotes que la sauvegarde des intérêts nationaux était le plus efficacement assurée par l'association, et qu'il importait de mettre cette force au service de la race. Ce n'est pas aujourd'hui qu'ils changeraient leur manière de voir.

Ce serait donc méconnaître leur pensée et trahir leur dessein que

d'hésiter à lancer la société qu'ils ont fondée dans une voie plus large, mais dans laquelle depuis longtemps elle serait engagée si ces patriotes clairvoyants avaient vécu de nos jours.

A nous de nous pénétrer de leur esprit et de reprendre la tâche qu'ils ont commencée, en replaçant la Société nationale dans son rôle véritablement traditionnel, mais agrandi à la mesure des nécessités de l'époque présente.

V.-E. BEAUPRÉ,
Vice-président.

CHRONIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET DU

SECRETARIAT

La fête nationale. — Fidèle à la tradition qu'il a reprise l'an dernier, le Conseil général a décidé de célébrer notre fête nationale le 24 juin prochain. Le Comité d'organisation de la fête est à l'oeuvre et nous espérons être en mesure, le mois prochain, de rapporter ici les grandes lignes du programme auquel il se sera arrêté.

L'Œuvre des Etudiants. — Il s'est fondée, à Sudbury, Ont., sous la présidence d'honneur de l'honorable sénateur Landry, une oeuvre destinée à recueillir des fonds dont les revenus annuels seront consacrés à payer, en tout ou en partie, l'instruction des étudiants pauvres du collège de Sudbury. C'est l'*Oeuvre des Etudiants*, oeuvre méritoire et qui ne saurait manquer d'être fécondes en résultats bienfaisants: notre race lui devra une bonne partie des chefs dont elle a besoin pour marcher plus sûrement et plus rapidement vers l'inéluctable victoire qui l'attend dans l'Ontario. Le Conseil général s'est empressé de donner un appui effectif à l'*Oeuvre des Etudiants*.

Pour le français. — Continuant son oeuvre de propagande et de défense françaises à Montréal — où elle est malheureusement si nécessaire — le Conseil général a lancé une circulaire aux hommes d'affaires canadiens-français sollicitant leur concours actif. Ne pouvant reproduire cette circulaire ici, faute d'espace, nous allons, du moins, en donner la substance.

Elle débute en rappelant la situation prépondérante que nous avons laissé prendre à la langue anglaise, surtout dans le domaine du commerce et de la finance, et en signalant le grave inconvénient de cet état de chose, qui est de faire considérer l'élément français comme quantité négligeable. La circulaire invite ensuite les hommes d'affaires canadiens-français à faire leur publicité: enseigne, circulaires, etc., en français, à se servir du français, le plus souvent possible dans leurs relations d'affaires et à exiger que leurs fournisseurs anglais, leur parlent en français,

correspondent avec eux en français et leur envoient des factures françaises. Elle finit en leur demandant d'exiger de la Compagnie de téléphone Bell et de la Compagnie Lovell, qu'elles les inscrivent en bon français, la première dans son index téléphonique, la seconde dans l'index des adresses de la ville. Deux cartes postales adressées l'une à la Compagnie Bell, l'autre à la Compagnie Lovell accompagnent la circulaire. Les personnes désireuses de faire les démarches recommandées par la Société Saint-Jean-Baptiste, n'ont qu'à mettre ces cartes à la poste après y avoir inscrit correctement leur nom, leur profession et leur adresse.

L'Œuvre du Livre français. — Cette oeuvre a été si bien comprise par notre population que sans tapage, presque sans publicité elle continue sa marche triomphale. Les envois faits jusqu'à date, s'élèvent aux chiffres vraiment remarquables de 51,051 volumes et de 107,293 revues; et le flot continue à monter. C'est une inondation à faire blêmir de peur et de rage tous les *jaunes* et tous les *verts* de l'Ontario. Pour ceux que ces questions intéressent notons que l'*Oeuvre des bibliothèques françaises* dans l'Ontario a déjà coûtée, à la Société Saint-Jean-Baptiste, seulement en frais d'expédition et d'emballage, la somme de \$274.75.

La Croix du Chemin. — Ainsi que le Président général le laissait entendre dans son rapport annuel publié par le *Petit Canadien*, le mois dernier, les meilleures compositions de notre concours de la *Croix du Chemin* seront publiées en volume. L'ouvrage aura 200 pages environ, et se composera d'une préface, que M. l'abbé Camille Roy a bien voulu accepter d'écrire, d'une introduction et de quatorze récits très variés et très intéressants de fond et de forme. Notre Secrétaire général, M. Lagacé, a dessiné pour ce volume 15 compositions originales et délicieuses, qui lui donnent une très grande valeur artistique.

La *Croix du Chemin* paraîtra en mai et se vendra 60 sous seulement, c'est-à-dire la moitié de sa valeur réelle. Ajouter 10 sous si le volume doit être expédié par la poste. Remise de 25% sur les commandes à la douzaine et de 33 $\frac{1}{3}$ % sur les commandes au cent; les frais d'expédition restant à la charge de l'acheteur.

Un nouvel employé. — Poursuivant son oeuvre de réorganisation intérieure, le Conseil général a donné un assistant au chef du Secrétariat. M. Jos. Durand, c'est le nom du sous-chef du Secrétariat, s'occupera d'une façon toute particulière, pour le moment, de la propagande de la Société, et il est, dès maintenant, à la disposition des sections qui voudraient utiliser ses services, ou de messieurs les curés qui voudraient faire appel à son concours pour organiser une section de notre Société dans leur paroisse.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

Chef du Secrétariat.

VOUS QUI PLEUREZ...

(MENTION HONORABLE)

La route est cahoteuse parce que, depuis des années, elle est battue par les lourdes charrettes des colons qui y transportent les choses nécessaires à leur première culture; mais c'est une bonne " route de colonisation " qui, tout de son long, offre les aspects les plus divers de la nature laurentienne. Ici, elle nous laisse contempler un grand champ de chaume à l'horizon duquel se profile une colline mi-jaune, mi-verte; là, c'est une longue bande qui se déroule en guérets. Puis, nous traversons un terrain aride, rocailleux et inculte; il ne pousse, le long du chemin, que quelques herbes folles dans des interstices de rochers couronnés d'arbustes rachitiques... Nos vastes terrains agricoles dispensent ces " friques " de tout labeur de culture; la bonne terre qui abonde chez nous fait dédaigner la mauvaise et l'ingrate. Plus loin, l'incendie a laissé des traces désolantes: ce sont des ruines de troncs calcinés, des géants charbonneux renversés les uns sur les autres comme des cadavres sur un champ de bataille. Mais il reste encore dans ces décombres une grandiose idée de la vieille forêt. Au reste, on peut la voir là la forêt; on en voit, du moins un coin sur la pente d'un ravin. Elle est inexploitée, silencieuse, sauvage, sans maison de garde ni cabane de colon, donnant en plénitude son impression de repos, de grandeur et d'indépendance.

Mais voilà que la route semble comme se " civiliser " et ses aspects changent aussitôt; ils deviennent plus jolis: ce sont maintenant des prairies grasses où paissent nos chairs de demain, des landes barriolées de fleurs sauvages: marguerites, carottes à Moreau, vergerettes, moutards, etc.; des choses de ferme entrevues à travers un bosquet: grâce d'un frais visage, fileuse au rouet sur un seuil, laveuse à jupon court sous un appendis, étonnement admirable d'un marmot qui regarde passer la " voiture " avec de grands yeux mouillés encore d'un récent chagrin...

Tiens, l'on aperçoit, là-bas, par-dessus des cimes d'arbres, la pointe effilée d'un clocher, sentinelle de la paix, témoin muet et si vigilant de la vie paysanne. On arrive au village; encore un mille... Un paysan passe et enlève son chapeau; vous méritez, sans doute, son salut, mais ce n'est pas à vous qu'il s'adresse. Au côté de la route, une grande croix noire se dresse vers le ciel. C'est le Christ que salue ce colon.

Dans notre catholique province, les croix, les grandes croix en bois, en plâtre ou en pierre, plantées partout dans les campagnes, le long des routes, aux bords des lacs et des rivières, sur les collines ou dans les champs, les croix restent debout au milieu de leurs enclos de palissades; elles sont toujours aimées, toujours saluées, toujours pieusement entretenues... Elles étendent leurs bras sous l'ombre savoureuse des arbres ou

dans le frémissement des champs rayonnants des chaleurs de l'été ; en hiver, elles prient dans le calme des plaines immaculées ou implorent sous la " poudrerie " aveuglante de la tourmente qui passe... Toujours elles restent debout au-dessus des misérables discussions humaines, au-dessus des haines et des amours, au-dessus des blasphèmes et des querelles des hommes ; elles étendent leurs bras vétustes, parlant toujours le même langage divinement miséricordieux.

Ces croix des routes ont des significations ; elles rappellent des événements que les gens connaissent, auxquels ils pensent quand ils passent et elles attachent ces derniers à leurs domaines qu'elles gardent et qu'elles protègent.

A partir du mois de mai jusqu'au mois de novembre, la croix du chemin est constamment entourée de pots de fleurs, de verdure et de bouquets fraîchement cueillis ; les premières roses sauvages de mai et les premiers brins de lilas s'épanouissent aux pieds du Christ de la route et les premières neiges de la Toussaint, souvent, viennent recouvrir les derniers boutons de géranium qui achèvent de se flétrir sous les morsures des froids de fin d'automne.

Aux beaux soirs de mai, tous les gens du " rang ", après le souper, se rendent autour du calvaire ; les jeunes gens et les jeunes filles chantent des cantiques à Marie :

L'ombre s'étend sur la terre,
Vois tes enfants de retour,
A tes pieds, Auguste Mère,
Pour t'offrir la fin du jour.

Puis, dans la paix silencieuse de la campagne qui s'endort, le plus ancien du rang, d'une voix chevrotante, fait monter au ciel les prières et les supplications du soir qu'accompagnent en timides trémoles, du sommet des arbres voisins, les petites voix déjà ensommeillées des oiseaux...

* * *

Mais l'automne a jauni la terre. Sous le gazon des prairies tondu par les vaches et les moutons, la terre, imprégnée des pluies récentes, enfonce sous les pieds avec un bruit d'eau. Les arbustes à fruits des jardins ne semblent plus que des fagots de branches qu'on a posés là, debout, sur le vert pâle de l'herbage. Tout est à l'abandon dans les pauvres jardins au sol jonché de fruits et de légumes gâtés, ratatinés par le froid et l'humidité. Autour des étables, des vaches courent quelques tâches d'herbe vaseuse, au milieu de flaques d'eau, et meuglent par moments vers la maison ; les poules mettent un mouvement coloré sur les fumiers et grattent, remuent et caquettent tandis qu'un vieux coq qui cherche des vers pour elles, les appellent d'un gloussement vif quand il en a trouvés... Toute la journée, le fermier a fumé ses terres et sa femme a mis en bottes des herbes et des légumes secs.

Puis, le soir s'est appesanti sur la campagne; les fermes et leurs habitants sont entrés dans la paix des journées finissantes... Là-haut, dans le ciel, passent et repassent des troupes d'oiseaux, qui s'en vont vers des climats plus éléments; à chaque coup de leur vol, ils lancent, en signe d'adieu, leurs cris, comme une fusée...

Un clou d'or vient de se piquer au ciel.

* * *

Aux pieds du calvaire d'une route bas laurentienne, à mi-chemin entre le village et le "trécaré" d'une paroisse québécoise, deux femmes sont, ce soir, prosternées, abîmées dans une douleur sans nom, secouées de convulsifs sanglots; leurs joues sont ruisselantes des larmes qu'elles laissent tomber, chaudes, abondantes, à croire qu'elles couleront toujours...

Ce sont là la mère et la fille...

Voilà un an, le fils, tout l'espoir de la ferme, s'était enrôlé dans un régiment canadien, et il était parti à la guerre. Les nouvelles du cher absent furent rares; l'anxiété était grande parmi ceux qui étaient restés. Et, tout à l'heure, pendant que l'on se préparait, dans la grande cuisine de la ferme, à prendre le repas d'après la journée, on avait vu entrer le curé, l'air soucieux; et aussitôt, on avait compris.

"C'est fini?... interrogèrent les deux femmes.

Le père, lui, ne parla pas. Et le prêtre fit signe qu'en effet, c'était fini. Il jeta sur la table un télégramme qu'il avait reçu, dans la journée, du Ministère de la Guerre et qui disait :

"Le soldat X... tué, dans les Flandres, d'une balle allemande."

C'était tout.

Le ministre de Dieu est parti sur la route boueuse et sa grande ombre noire se détache, pendant quelques instants, sur la terre grise; puis elle a disparu.

Mais une autre ombre se profile en travers du chemin. C'est celle du calvaire que l'on a érigé là, sur le sol bosselé d'un coin de prairie, dans les premières années de la colonisation du rang pour implorer la miséricorde de Dieu pendant une saison où la récolte avait complètement manqué... Les deux grands bras de la croix consolatrice appellent ceux qui pleurent: "Vous qui pleurez, venez à Lui, car il console"...

Et la mère et la soeur du petit soldat tombé là-bas sont venues.

Le père est resté dans la grande cuisine pleine d'obscurité. Il n'a pas dit un mot depuis l'affreuse nouvelle et il pleure silencieusement de ces larmes de vieillard qui font mal et qui sont comme la sève de la vie qui s'en va.

Maintenant la nuit a noyé toutes choses dans ses ombres comme pour ne plus laisser trace de vie qu'au profond mystère de deux pauvres âmes endolories... La lune se lève et sa grande face jaune semble regarder par-

dessus les monts si la nuit est bien tout à fait venue et si les gens dorment; aussitôt, l'ombre de la croix s'est allongée; elle a traversé la route et s'est étendue sur toute la longueur d'un grand champ de chaume; elle s'amincissait à mesure que la lune montait au zénith. L'air avait fraîchi. Un chien jappa tout au bout du rang et un autre lui répondit d'une ferme voisine; une voix d'enfant glapit et, tout près, une vache meugla à la lisière du bois... Un coup de brise balaya subitement la terre; les feuilles mortes crissèrent, tournoyèrent, un instant, puis coururent se ramasser en-dedans dans la protection des clôtures...

Et, aux pieds du grand Christ de la route, les deux femmes sont toujours prosternées. Mais, subitement, un rayon de la grande paix qui descend du ciel sur la terre a pénétré en leur âme endeuillée et a apaisé les sanglots. La croix brille sous la clarté lunaire et ses grands bras implorant le ciel resté bleu malgré l'obscurité. Ensemble la vieille femme et la jeune fille lèvent vers la croix où le Christ fut pendu leurs yeux encore brillants des dernières larmes restées sous les cils et qui n'avaient pas eu la force de tomber.

" O femmes, crurent-elles entendre soudain, fut-il jamais une douleur semblable à celle de ma mère qui pleura, elle aussi, aux pieds de mon gibet, le soir triste de ma mort infâme!... "

La croix du chemin avait consolé.

Là-bas, sous la terre bouleversée des Flandres brumeuses, le petit soldat québécois, tombé un matin de bataille, frappé d'une balle allemande, dormait content dans sa gloire de jeune héros et d'enfant chrétien.

Québec, novembre 1915.

DAMASE POTVIN (FERNAND DOMBRE).

QUELQUES APPRÉCIATIONS

En réponse à la permission que nous lui avions demandée de faire appel au concours de messieurs les curés pour fonder des sections de notre Société dans son diocèse, S. G. Mgr Bernard nous a adressé une très belle lettre, que la surabondance des matières nous a empêché, jusqu'ici, de publier. En voici le texte :

A M. le Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste,
Monument National, Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

" Vous m'avez demandé, il y a déjà longtemps, la permission d'établir une section de votre Société Saint-Jean-Baptiste dans chacune des paroisses de mon diocèse. Je suis si persuadé de votre indulgence que je ne tente pas de justifier mon retard à vous répondre. Je vous prie simplement d'agréer mon excuse.

“ Je suis heureux de témoigner à la Société Saint-Jean-Baptiste mon admiration pour les principes qu'elle soutient, et ma reconnaissance pour le bien qu'elle opère parmi les Canadiens-Français. Société nationale elle est en même temps une société purement catholique. En ces temps, où les ennemis de l'Eglise travaillent à implanter parmi notre peuple les associations neutres, il fait bon de constater le bel exemple que donne votre société, en se déclarant catholique dans ses règlements et catholique dans ses membres. Aussi longtemps qu'elle persévéra dans l'accomplissement de ce programme, elle méritera les faveurs de l'Eglise, parce qu'elle sera le soutien de notre foi et de notre nationalité. Pour un Canadien-Français, ces deux choses ne doivent pas être séparées.

“ Je me permets de féliciter les membres de votre Conseil d'avoir eu la bonne pensée d'organiser la Société Saint-Jean-Baptiste sur une base paroissiale. Cette mesure aura sans doute pour effet salutaire d'assurer à la Société la permanence de son organisation présente. Elle permettra, de plus, à la Société d'étendre son action, de grouper ensemble nos co-nationaux de la Province et de l'étranger, et de créer ainsi une force plus grande pour l'affirmation des principes qui nous sont chers et le soutien des luttes qui nous attendent.

“ Par tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez comprendre que je ne suis pas opposé à l'établissement des sections paroissiales de votre Société dans mon diocèse. C'est avec joie que je vous donne, pour cela, l'autorisation nécessaire. Vous pourrez donc vous adresser à Messieurs les curés, et leur communiquer les renseignements opportuns. Ils s'empresseront, je l'espère, de vous accorder leur concours.

“ Agréez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur ”.

† A.-X., EV. DE SAINT-HYACINTHE.

* * *

Par ailleurs, l'empressement persévérant et résolu avec lequel notre Société s'est mise à la disposition des groupes français en dehors de la province de Québec, pour la défense de leurs droits odieusement violés, cet empressement lui a valu de nombreux témoignages de reconnaissance, dont nous devons rapporter ici les plus récents.

Le gouvernement Norris venait de rouvrir la persécution contre les écoles bilingues et nos compatriotes avaient commencé à s'organiser avec l'énergie et l'enthousiasme que l'on sait. Le Conseil général leur adressa la dépêche que voici :

“ Remplie d'admiration pour l'enthousiasme et l'énergie avec lesquels les Canadiens-français du Manitoba organisent la défense de leurs droits contre les nouveaux assauts d'un gouvernement sectaire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal les exhorte à maintenir à tout prix

l'union dont ils ont donné jusqu'ici le magnifique exemple et leur offre, avec ses plus vives sympathies, l'assurance de son indéfectible appui ”.

Le président général : VICTOR MORIN,

Le secrétaire général : J.-B. LAGACÉ.

Montréal, le 28 février 1916.

Le Patriote de l'Ouest, le vaillant organe des Canadiens-français de la Saskatchewan, reproduisit cette dépêche, en la faisant précéder des commentaires suivants :

“ Les Boches rouges du Manitoba en donnant la main aux Boches bleus de l'Ontario, et demain peut-être, à ceux de la Saskatchewan pour détruire le français ont étendu la ligne de front, mais la ligne de défense le sera également. Le temps des illusions pacifistes est fini: la province de Québec ne laissera pas écraser les petites minorités. Voici à cet effet un ordre du jour très significatif adopté par la plus ancienne de nos sociétés nationales, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, devenue résolument militante sous la direction des patriotes et des hommes d'action qu'elle a choisis pour chefs. ”.

Suivait le texte donné ci-dessus. (*Le Patriote de l'Ouest*, du 16 mars 1916.)

* * *

Quelques jours plus tard avait lieu notre congrès général annuel et nous en profitons pour réitérer à nos compatriotes établis en dehors de la province de Québec, l'offre de notre dévouement et de notre concours le plus entier. La résolution qui exprimait ces sentiments — et que l'on pourra trouver dans le *Petit Canadien* de mars, p. 47 — fut adressée à tous les groupements représentatifs de notre race en dehors du Québec. L'honorable sénateur Landry, président de l'Association d'Education de l'Ontario en accusa réception dans les termes suivants :

Présidence du Sénat,

Ottawa, 14 mars 1916.

Cher Monsieur,

J'accuse, avec plaisir, réception de l'éloquente résolution adoptée par le Congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 9 du mois courant. Je l'ai transmise au comité exécutif de notre association, et je suis chargé de vous transmettre à mon tour ses remerciements les plus sincères.

Cette résolution est née d'un sentiment tout patriotique et embrasse, dans son étendue, toutes les associations qui veulent combattre pour le maintien et la survivance de la langue française, en quelque lieu que cette langue soit attaquée, au Manitoba, dans Ontario, ou ailleurs.

Votre patriotique société est cette sentinelle vigilante qui surveille nuit et jour, de son poste de danger et d'honneur, le moindre mouvement de l'ennemi commun.

Votre résolution est le cri d'alarme qui doit se répercuter sur toute la ligne de feu pour grouper dans une même défense tous ceux qui combattent pour la même cause.

C'est votre vigilance qui réveillera les volontés assoupies et qui sauvera en définitive la race canadienne-française des dangers qui la menacent.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous. Notre union sera notre force et notre salut.

Votre tout dévoué,

(Signé) P. LANDRY.

M. Arthur St-Pierre, Chef du Secrétariat,
Société Saint-Jean-Baptiste, Monument National, Montréal.

(À SUIVRE)

LA RÉDACTION.

LES CHEMINS DE FER

TRAINS, VOITURES ET WAGONS

Convoi. — Tout train de chemin de fer.

Train à vapeur (steam car). — Ne pas dire *char* à vapeur.

Train correspondant ou *de correspondance* (connecting train). — Train qui, à un endroit de bifurcation, attend un convoi déjà en route pour échanger des voyageurs.

Train de luxe. (luxury train).

Train de marchandises (freight train). — Ne pas dire *un train de freight*. Payer le *transport* et non le *freight*. Expédier à *petite vitesse* et non par le *freight*.

Train mixte. — Train de voyageurs et de marchandises.

Train de voyageurs (passenger train). — Ne pas dire un train de *passagers*; ce dernier mot s'emploie pour désigner les voyageurs sur eau seulement.

Train de plaisir (excursion train).

Train éclair. — V. train rapide.

Train express. — Train qui ne s'arrête qu'aux principales stations. On dit plutôt *expédier à grande vitesse* ou *par messageries* que *par l'express*.

Train omnibus. — Train qui s'arrête à toutes les stations.

Rapide ou train rapide (flier train). — Train à marche aussi accélérée que possible; le *rapide* de Québec.

VOITURES ET WAGONS (prononcez plutôt *wagons*)

Voitures (coaches ou cars). — Expression générale réservée aux véhicules de toute classe affectés au service des voyageurs, ainsi l'on distingue parmi les voitures :

Le *wagon-salon* ou *wagon de luxe* (palace car, pullman).

Le *wagon-restaurant* (dining car).

Le *wagon-lit* (sleeping car).

Le *wagon-poste* (mail car).

Le *fourgon de bagages* (baggage car).

Les wagons de 1^e, 2^e et 3^e classe.

Wagons ou wagons (cars). — Véhicules spécialement destinés au transport des marchandises et des matériaux.

Il y a le *wagon de marchandises* (freight car) (terme général).

le *wagon plate-forme* (flat car).

le *wagon fermé* (box car).

le *wagon frigorifique* (refrigerator car).

les *wagons à coke, à bois, à sable, à bestiaux,*

les wagons-écuries, les wagons tombereaux,

les wagons d'ambulance, de secours, etc., etc.

le *fourgon de queue* (cab house).

Locomotive (engine). — Ne pas dire *engin*.

Tender. — Ne pas prononcer ce mot à l'anglaise.

Wagonnet (hand car). — Petit véhicule roulant sur la voie ferrée, à l'usage des cantonniers.

Wagonnet-automobile. — Wagonnet muni d'un moteur à essence.

(À SUIVRE)

La Ligue des Droits du Français.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE**EXTRAITS DES MINUTES**

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 25 FÉVRIER 1916.

(SUITE ET FIN.)

Les membres du Comité de Surveillance ont eu l'occasion de considérer les intérêts des membres de la Caisse à différents points de vue, ils ont trouvé qu'il y a plusieurs études à faire sur diverses questions qui peuvent amener certains changements dans la surveillance générale des intérêts de la Caisse, surtout en prévision de la distribution des rentes dans trois ans.

Humblement soumis.

Sur proposition de M. L.-A. Picard appuyé par M. R. Richardson, le rapport du Comité de Surveillance est adopté.

On procède ensuite à l'élection du Comité de Surveillance. Les membres suivants sont élus pour l'année 1916-1917 : MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, Aug. Comte, Isidore Crépeau, J.-A. Boucher, Nap. Deguise, Jos. Hébert, A.-J. Laurence, Chs Bruchési, Rév. I.-A. Michaud, Omer Langlois et J.-A. Poliquin, D. M.

M. V.-E. Beaupré, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste donne quelques explications sur les classes additionnelles pour les sociétaires, créées par le Bureau de Direction de la Société Saint-Jean-Baptiste suivant les pouvoirs conférés par les Statuts de la Caisse. Cette question fit l'objet d'une courte discussion à laquelle prirent part M. Prud'homme M. A. Gagnon et autres.

Le Président annonce ensuite aux sociétaires que conformément au désir qu'ils ont exprimé à l'assemblée générale de 1915, le Conseil Général de la Société Saint-Jean-Baptiste a logé la Caisse Nationale d'Economie dans des bureaux plus spacieux et plus convenables, il invite les sociétaires à faire la visite de ces bureaux après l'assemblée.

Il est ensuite procédé à l'élection des Auditeurs, de la Caisse, et les deux Messieurs suivants ont été élus : MM. M.-L.-J. Lacasse, L. I. C. et Lucien Favreau.

.....

L'Assemblée vote ensuite des remerciements à M. Talbot membre du Comité de Surveillance sortant de charge, au président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste et à M. A. Gagnon, administrateur de la Caisse.

Le Président remercie de son côté les sociétaires et la séance est levée Elle est suivie de la visite des nouveaux bureaux de la Caisse.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Département du Secrétaire de la Province de Québec.

Québec, 1er mars 1916.

M. Arthur Gagnon, administrateur,
de la Caisse Nationale d'Economie,
286, rue Saint-Laurent, Montréal.

Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire de la province, me prie de vous accuser réception de votre lettre du 29 février, 1916, transmettant copies doubles du bilan de la Caisse Nationale d'Economie, pour l'année 1915, tel qu'exige l'article 25 de la charte de votre Société.

Veillez me croire, votre bien dévoué,

Le sous-secrétaire,

(Signé) C.-J. SIMAR.

BIBLIOGRAPHIE

LE DEUXIEME CENTENAIRE DU SANCTUAIRE NATIONAL DE
NOTRE-DAME DU CAP. 1 vol. in-16 de 80 pages, avec 6 vignettes, hors texte. — Cap de la Madeleine, Co. Champlain, P. Q.

Cette brochure comprend non seulement la description détaillée de l'inoubliable journée du 12 septembre 1915, mais encore le texte complet ou abrégé des lettres, sermons, allocutions et consécérations ayant trait à la fête.

Préparé par un précis historique de l'oeuvre mariale du Cap de la Madeleine, ce rapport est confirmé, à la fin, par deux guérisons merveilleuses opérées le jour même et appuyées sur des témoignages autorisés.

Cet opuscule se donne en prime à tous les abonnés aux

Annales du Très Saint-Rosaire,

Cap de la Madeleine, Co. de Champlain, P. Q.

Prix d'abonnement: 50 sous par année au Canada et 60 aux Etats-Unis.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE MARS 1916 :

RECETTES :

Balance au 29 février 1916.....		\$103,264.76
Versements Classe "A"	\$3,958.25	
Versements Classe "B"	1,815.00	
Versements Classe "C"	13.75	
Versements Classe "D"	72.00	
Versements Classe "E"	6.00	5,865.00
Intérêts sur contributions mensuelles72
Intérêts sur dépôts en banque		480.88
Sainte-Philomène de Rosemont, intérêt.....		1,120.00
Frères du Sacré-Coeur, intérêt	787.09	
Frères du Sacré-Coeur, amortissement	4,993.45	5,780.54
Ville Saint-Louis, intérêt.....		450.00
		<u>\$116,961.90</u>

DÉBOURSÉS :

Commutations mensuelles	\$ 34.00	
Remb. de décès, paiement par anticipation.....	3.00	
Prêt à la Corp. Episcopale de Montréal-Est.....	9,000.00	9,037.00
Balance en Banques.....		<u>\$107,924.90</u>

CAPITAL INALIÉNABLE AU 31 MARS 1916 :

PRETS :

Comm. Sco. Côte S. Louis.....	\$20,000.00	Report.....	\$325,354.68
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	10,748.34	Mun. Asbestos	39,834.89
Paroisse Labelle	18,307.68	Paroisse Saint-Stanislas	225,000.00
Canton de Maniwaki.....	8,106.73	Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00
Comm. Sco. Shawinigan.....	11,349.56	Village Riv. St-Pierre.....	95,260.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont....	1,100.00	Comm. Scol. Tétraultville.....	22,500.00
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	Comm. Scol. St-Jean-Berchmans..	67,500.00
Mun. de Jonquières.....	24,630.49	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,000.00
Mun. Sturgeon Falls.....	28,373.58	Laval des Rapides.....	39,018.00
Mun. Sudbury, Ont.	11,406.72	Rapide de l'Original	9,949.91
Comm. Sco. de Rigaud.....	6,203.51	St-Raphael de Burbidge.....	10,000.00
Ville de Roberval	5,883.33	St-Gabriel de Bouchette	10,000.00
Ville de Victoriaville	96,180.83	Paroisse de Gracefield.....	10,000.00
2ème Div. Co. Lac St-Jean....	5,401.76	St-Alexis de la Grande Baie...	28,911.00
Village de Warwick.....	13,800.00	Gouvern. de la Puissance.....	9,750.00
Syndics Ecole Danville	5,830.23	St-Michel de Montréal.....	45,000.00
Canton de Windsor	11,653.65	Intérêts accrus au 31 mars 1916	22,717.62
Comm. Sco. Longueuil	23,378.27	En Banques	107,924.90
Par. T. S. Sacrement, Lachine.	20,000.00	Corp. Episc. Montréal Est.....	9,000.00
A reporter.....	\$325,354.68		<u>\$1,229,721.00</u>

ARTHUR GAGNON, Administrateur.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé et Fonds de Réserve \$ 7,700,000.00
Total de l'Actif 34,515,873.93

DIRECTEURS : J.-A. Vaillancourt, président; Hon. F.-L. Béique, C. R., vice-président; E.-H. Lemay, Ecr., Alph. Turcotte, Ecr., Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner, Ecr., A.-A. Larocque, Ecr.

Beaudry Leman, gérant-général; **Yvon Lamarre**, inspecteur; **J.-C. Thivierge**, contrôleur; **F.-G. Leduc**, gérant du bureau de Montréal; **P.-A. Lavallée**, assistant-gérant.

Bureau principal : 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

135 succursales en Canada, dont voici les principales :

MONTREAL : 95, St-Jacques, 1630, St-Jacques, 2214, Ontario est, 272, Ste-Catherine est, 737, Mont-Royal est, 1126, Mont-Royal est, 711, Ste-Catherine est, 1298, Ontario est, Hochelaga, 1184, St-Denis, Notre-Dame de Grâces, 629, Notre-Dame ouest, 2267, Papineau, Pointe St-Charles, coin Cadieux et Rachel, coin St-Denis et Roy, 2490, St-Hubert, St-Henri, 1907, St-Laurent, 191, St-Viateur ouest, 3108, St-Laurent, Côte-des-Neiges, Maisonneuve, Outremont, Pointe-aux-Trembles, Rosemont, Tétraultville, Verdun, Viauville, Ville Emaré, Villeraie.

QUEBEC : Amos, Beauharnois, Berthierville, Cabano, Cartierville, Chambly, Farnham, Granby, Hébertville Station, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Longue-Pointe,

Longueuil, Louiseville, Lachine, Mariville, Mont-Laurier, Pointe-Claire, — **QUEBEC** (ville) : rue St-Pierre, rue St-Jean, St-Roch, St-Sauveur, Limoulu, — St-Camille de Belchasse, Ste-Claire, St-Ephrem de Tring, St-Gabriel de Brandon, Ste-Geneviève de Pierrefonds, Ste-Geneviève de Batiscan, St-Hyacinthe, St-Jacques l'Achigan, St-Jérôme, Ste-Justine de Newton, St-Lambert, St-Laurent, St-Pie de Bagot, St-Rémi, Ste-Thècle, Sherbrooke, Sorel, South-Durham, Trois-Rivières, Trois-Rivières : Notre-Dame, Valleyfield, Varennes, Victoriaville.

ONTARIO : Hawkesbury, Vankleek Hill.
MANITOBA : Winnipeg.
ALBERTA : Edmonton.
SASKATCHEWAN : Prince-Albert.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1915 \$1,650,000.00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrede Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Dr E.P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

75 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Shamut Bank. Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kals, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

50,000 SOCIÉTAIRES

800 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,200,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.

Directeur du Recrutement . . J.-Arthur Dubé.

Inspecteur général J.-I. Couture.
